



Nom et prénom de la personne accidentée

**Section 1 – Attestation de la personne accidentée**

► Signature obligatoire

Je certifie que les renseignements ci-dessous sont vrais et complets et que j'aviserai la Société de tout changement de situation.

**X**

Signature de la personne accidentée majeure ou du représentant ou de la représentante de la personne accidentée

 Date (Année-Mois-Jour)

**Section 2 – Autorisation de paiement à la personne qui fournit l'aide**

(À remplir si vous désirez que le paiement soit versé directement à la personne qui fournit l'aide)

► Signature obligatoire

Je désire que le paiement des frais soit effectué directement à la personne qui fournit l'aide.

**X**

Signature de la personne accidentée majeure ou du représentant ou de la représentante de la personne accidentée

 Date (Année-Mois-Jour)

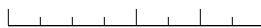
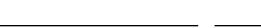
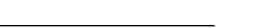
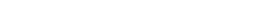
**Section 3 – Attestation de la personne qui fournit l'aide**

► Signature obligatoire

Nom et prénom

Adresse

 Code postal

Date de sortie (Année-Mois-Jour)	Date de retour (Année-Mois-Jour)	Nombre de jours*	Montant réclamé par jour
			
			
			
			
			
			
			

\*Le nombre de jours passés à domicile, incluant celui de sortie du centre et du retour à celui-ci.

Exemple : sortie le vendredi soir, retour le dimanche = 3 jours.

**X**

Signature de la personne qui fournit l'aide

Téléphone

 Date (Année-Mois-Jour)

**TROIS FAÇONS DE TRANSMETTRE UN DOCUMENT : Service en ligne Remboursement de frais et envoi de documents : [saag.gouv.qc.ca/envoi/documents](http://saag.gouv.qc.ca/envoi/documents)**

Télécopieur : 1 866 289-7952

Poste : Société de l'assurance automobile du Québec  
Case postale 2500, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 8A2

*Conservez l'original ou une copie pour vos dossiers.*

**Renseignements personnels**

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à [saag.gouv.qc.ca/confidentialite](http://saag.gouv.qc.ca/confidentialite) ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.



## Type d'aide admissible

---

La Société peut rembourser des frais pour obtenir de l'aide personnelle à domicile si, en raison d'un accident, la personne accidentée est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'effectuer sans aide les activités essentielles de la vie quotidienne (par exemple, préparer les repas, s'habiller, se laver).

De plus, elle peut rembourser les frais d'aide personnelle qui est fournie à la personne accidentée, lors de ses sorties temporaires, pour les jours qu'elle passe à l'extérieur du centre, y compris le jour de sa sortie et le jour de son retour.

## Signalement des changements

---

Il est important de nous communiquer rapidement tout changement de situation. En effet, certains changements peuvent modifier les besoins d'aide à domicile ou le montant des frais admissibles. Voici quelques exemples de changements à signaler :

- une hospitalisation;
- un déménagement;
- une évolution de l'état de santé;
- un changement de la situation familiale;
- le remplacement de la personne qui fournit l'aide.

## Vérification possible

---

Les renseignements fournis dans ce formulaire peuvent faire l'objet de vérifications par la Société ou par tout autre organisme gouvernemental. Les sommes reçues par la personne qui fournit l'aide peuvent constituer un revenu imposable.

## Pour nous joindre

---

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, au numéro suivant :

**1 800 463-6890**

Vous pouvez aussi vous procurer un autre exemplaire de ce formulaire dans la section « Formulaires » de notre site Web ([www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)) ou en nous téléphonant au numéro ci-dessus.